



Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi

Agrément CHER n° 18 10 01 - INDRE n° 10 02 362 06 - LOIRET N°T1504504 - NEVERS 58-17-01 Loir et Cher 41-18-1

Public:

Tout public titulaire du permis B non probatoire

Le candidat ne doit pas :

- Avoir fait l'objet, dans les dix ans qui précèdent l'inscription, d'un retrait définitif de sa carte professionnelle de conducteur de taxi, de voiture de transport avec

chauffeur ou de véhicule motorisé à deux ou trois roues ;

-Avoir fait l'objet, dans les cinq ans qui précèdent l'inscription, d'une exclusion pour fraude lors d'une session à l'un des examens d'accès aux professions de

conducteur du T3P

Moyens pédagogiques :

1. Moyens théoriques
Vidéo projecteurs
Revues professionnelles
Supports informatiques et pédagogiques
conforme au PNF

Livret détaillant les caractéristiques du taximètre

2. Moyens pratiques

Véhicules Peugeot 3008

- 9 salles de cours
- 9 pistes privées
- 1 taximètre
- 3. Moyens d'encadrement

Formation dispensée par des formateurs titulaires du BEPCASER, CCPCT, titre professionnel ESCR ou d'un titre/diplôme supérieur ou égal au niveau requis par l'arrêté du 11 août 2017.

Validation:

Préparation à l'habilitation pour l'accés à la profession de conducteur de taxis

Durée :

280 heures

Selon le décret du 6 avril 2017, l'examen se compose de deux phases :

Épreuve d'admissibilité qui s'apparente à une série d'épreuves écrites, à cette issue le candidat devra obtenir au minimum la moyenne de 10/20 dépourvu de note éliminatoire.

Épreuve pratique d'admission afin de vérifier la capacité à assurer, par sa conduite, la sécurité des passagers et autres usagers de la route en proposant un service commercial de qualité.

OBJECTIFS:

Maîtriser les aspects techniques, réglementaires, administratifs et de gestion du Conducteur de « Taxi » / ou VTC

PROGRAMME:

Phase d'admissibilité	Phase d'admission
(Théorie)	(Pratique)
Test portant sur :	Orientation et tarification
Réglementation du transport	> construction du parcours et
public particulier de personnesGestion	accompagnement touristique
Sécurité routière	> facturation et paiement
Compréhension langue	> Simulation d'une course à bord
Française	d'un véhicule taxi école
Compréhension langue Anglaise	> relation client
Connaissance du territoire et	Conduire en sécurité et respect
réglementation locale	code de la route
règlementation nationale des	utilisation carte et GPS
TAXIS	prise de poste
développement durable – éco	Entretien 1 ^{er} niveau
conduite	Gestes et postures
	Prise de poste

PROCEDURE:

- 1 Constituer le dossier administratif
- 2 <u>Inscription sur la plateforme evalbox</u>
 - Dépôt de dossier
 - Paiement des droits d'examen
 - 3 <u>Demande d'inscription</u> à l'examen présentée par le candidat indiquant la date de la session souhaitée